

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES
FONCIERES

SECRETARIAT GENERAL

PLATEFORME MULTI-ACTEURS DE CONCERTATION SUR LES
QUESTIONS FONCIERES, DOMANIALES ET CADASTRALES
D'ENVERGURE, POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE PLUS
INCLUSIVE, RESPONSABLE ET PERFORMANTE AU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE

SECRETARIAT GENERAL

MULTI-STAKEHOLDER PLATFORM FOR CONSULTATION ON
MAJOR LAND TENURE, STATE PROPERTY AND SURVEY ISSUES,
FOR A MORE INCLUSIVE, RESPONSIBLE AND SUCCESSFUL LAND
GOVERNANCE CAMEROON

Elaboration du Document de Politique Nationale en matière foncière et domaniale au Cameroun

ATELIER INTER-REGIONAL DE CONSULTATIONS

DES REGIONS DU NORD, DE L'EXTREME-NORD ET DE L'ADAMAOUA

DATE : 29 – 30 juillet 2025

LIEU : GAROUA – Hôtel RIBADOU

TERMES DE RÉFÉRENCE

Juillet 2025

1

1. Contexte et justification

Le processus de réforme foncière et domaniale en cours au Cameroun a été lancé par **Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République**, à l'occasion du Comice Agropastoral d'Ebolowa en 2011, dans l'optique principalement de soutenir l'agriculture de deuxième génération, dans toutes ses composantes. Cette réforme vise aussi à garantir la prise en compte et la satisfaction harmonieuse de l'ensemble des droits formulés par tous les acteurs légitimes, qu'il s'agisse des droits humains fondamentaux de la première génération (droits civils et politiques), ceux de la deuxième génération (droits économiques, sociaux et culturels), que ceux de la troisième génération (droits environnementaux et virtuels). Autrement dit, la réforme foncière et domaniale en question est censée améliorer les modalités d'accès à la propriété foncière pour l'ensemble des besoins liés au foncier, et partant, résoudre les problématiques y afférentes (coût élevé du logement, réduction du contentieux foncier, etc.).

C'est ainsi que le Gouvernement Camerounais a décidé de faire aboutir le processus de réforme foncière en cours, dans les meilleurs délais, selon une approche participative et inclusive avec l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la gestion foncière et domaniale, notamment les administrations sectorielles concernées, les Partenaires Techniques et Financiers (FAO, Banque Mondiale, GIZ, RRI...), les Organisations de la Société Civile, les Chefs traditionnels, les leaders des communautés locales, les Associations féminines et des Jeunes, les Peuples autochtones, entre autres.

S'inscrivant dans la logique de la continuité de tout ce qui a été fait depuis 2011, plusieurs activités se sont succédées dans le cadre du processus de la réforme foncière et domaniale. Il s'agit notamment de l'organisation de cadres de concertation, à l'instar de :

- l'Atelier national multi-acteurs de renforcement des capacités sur les Directives Volontaires des régimes fonciers pour une réforme foncière inclusive, organisé les 29 et 30 octobre 2024 ;
- la Semaine du Foncier, édition 2024, organisée sous le thème « Gouvernance foncière et Objectifs de Développement Durable : enjeux et perspectives » dont l'une des recommandations fortes était l'élaboration d'un Document de Politique foncière nationale ;
- l'organisation de la cinquième édition du Salon du Foncier en 2025 à Ebolowa dont l'une des recommandations fortes était l'implication systématique des communautés à la base dans le processus de réforme.

Dans la foulée, le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Chief Dr DION NGUTE**, par une lettre datée de décembre 2024, a instruit le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) de soumettre, dans les meilleurs délais, un Document de Politique Nationale en matière foncière et domaniale.

Pour y parvenir, le MINDCAF, conformément aux bonnes pratiques internationales, a procédé à la mise en place d'une Plateforme Multi-Acteurs de Concertation (PMAC) sur les questions foncières, domaniales et cadastrales d'envergure, pour une gouvernance foncière plus inclusive, responsable et performante au Cameroun, par Arrêté n°00775/A/MINDCAF/SG/DEPC du 09 avril 2025 portant création, organisation et fonctionnement de la PMAC. Il a, d'ailleurs, été procédé au lancement solennel des travaux de ladite PMAC, les 27 et 28 mai 2025, au cours des Assises, tenues à l'Hôtel Mont FEBE, sous la

Présidence effective de **Monsieur Henri EYEBE AYISSI**, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières.

Y faisant suite, et dans la perspective de l'élaboration du Document de Politique Nationale en matière foncière et domaniale, selon une méthodologie participative et inclusive, le MINDCAF a amorcé l'organisation des Consultations Interrégionales, avec l'appui de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit, entre autres, de :

- la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (**GIZ**) avec les projets de Promotion d'une Politique Foncière Responsable (**ProPFR**) et le Projet Paix, Transhumance et Développement de l'Economie Pastorale autour du Lac Tchad (**PETRADEP**) ;
- l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (**FAO**) avec le projet « **Améliorer la gouvernance foncière et réduire les conflits liés à la transhumance transfrontalière en République du Tchad, en République du Cameroun et en République Centrafricaine** » ;
- la **Banque Mondiale** avec le « **Projet Villes et Gestion Foncière Durables** », et ;
- l'Organisation Rights and Ressources Initiative (**RRI**) par le financement des consultations, à travers Action pour le Développement Communautaire (**ADC**).

Compte tenu des délais très courts, l'étendue du territoire national a été subdivisée en quatre grandes Aires géographiques pour faciliter l'organisation desdites Consultations. Il s'agit de : l'Aire géographique des Régions de l'Est, du Centre et du Sud dont l'atelier de consultation a eu lieu les 17 et 18 juin 2025, à Ebolowa ; l'Aire géographique des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ; l'Aire géographique des Régions du Littoral et du Sud-Ouest ; et l'Aire géographique des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

2. Objectifs de l'atelier

Objectif général : rendre participatif et inclusif le processus d'élaboration de la politique foncière nationale en impliquant tous les acteurs concernés par la gouvernance foncière, selon les spécificités des quatre (04) aires géographiques du Cameroun.

Objectifs spécifiques.

- ✓ sensibiliser les acteurs locaux (Autorités Administratives, Traditionnelles, Religieuses, et les Personnes ressources) sur le processus d'élaboration de la réforme foncière et domaniale en cours au Cameroun ;
- ✓ amender l'état des lieux et le diagnostic de la situation foncière ;
- identifier les problèmes fonciers liés à la transhumance ;
- identifier les problèmes fonciers liés aux conflits agropastoraux ;
- identifier les contraintes foncières liées aux aires protégées ;
- identifier les contraintes foncières liées aux conflits homme - mines
- identifier les problèmes fonciers spécifiques aux populations vulnérables : femmes, jeunes et peuples autochtones ;
- identifier les problèmes fonciers liés aux questions transfrontalières ;
- identifier les causes des problèmes fonciers communautaires ;
- ✓ formuler des ébauches de solutions aux problèmes et contraintes soulevés ;
- ✓ partager les bonnes pratiques de gestion foncière.

3. Résultats attendus

- ✓ les acteurs locaux sont sensibilisés sur le processus d'élaboration de la réforme foncière et domaniale ;
- ✓ les acteurs locaux ont présenté la situation foncière et domaniale de leur aire géographique ;
- ✓ le draft du rapport sur l'état de lieux, diagnostic de la situation foncière est enrichi ;
- ✓ des orientations stratégiques pour l'élaboration de la Politique Nationale Foncière sont proposées par les participants ;
- ✓ les bonnes pratiques de gestion foncière sont partagées.

4. Méthodologie et déroulement de l'atelier

Dans le but de susciter l'implication de tous les participants et faciliter l'appropriation du rapport diagnostic, la méthodologie préconisée sera participative, interactive et inclusive. C'est à dessein que cet atelier débutera, après la phase protocolaire, par des présentations en plénière sur les objectifs des présentes consultations et les différentes Parties du rapport de l'état des lieux et du diagnostic de la situation foncière. Ces présentations seront suivies d'échanges et débats autour de la question foncière en générale et les spécificités des régions septentrionales en particulier. Par la suite, des travaux en groupe seront organisés autour des différents acteurs du foncier. Ces groupes auront pour taches d'identifier, entre autres, les thématiques, enjeux et problèmes du secteur et formuler des propositions d'amélioration. A la fin des travaux de groupe, interviendra la séance de restitution en plénière, afin de recueillir les observations et commentaires des participants. Une synthèse du rapport général assortie des principales recommandations de l'atelier sera présentée en plénière à la fin des travaux de l'atelier.

5. Date et lieu de l'Atelier

L'Atelier de consultations des Régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua se tiendra du **29 au 30 juillet 2025** dans la Salle de Conférences de l'**Hôtel RIBADOU, à Garoua**.

6. Logistique et préparation

Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières assure l'organisation matérielle et technique ainsi que la préparation des invitations, sur la base de la liste des participants ci-dessous dressée.

Un Pool de Secrétariat (Ordinateur et imprimante) sera installé dans la Salle de Conférences pour l'exécution séance tenante des travaux de saisie et impression des documents.

En dehors de la Salle de Conférences (équipée d'un vidéoprojecteur avec écran mobile et pointeur) devant accueillir les travaux en plénière, deux autres petites salles seront aménagées pour la tenue des travaux en groupe.

7. Communication

Trois (03) banderoles, double faces et bilingue (Français et anglais), seront confectionnées sur la base des messages validés par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières. Elles seront installées dans les emplacements suivants : façade principale (01) et Salle de Conférences (01) de l'Hôtel RIBADOU, artère principale de la ville de Garoua (01).

La couverture médiatique de l'atelier sera assurée prioritairement par les médias locaux ci-après indiqués :

- CRTV (TV et Radio) 03 personnes ;
- SOPECAM (02 personnes) ;
- TV Canal 2 international (02 personnes) et ;
- TV équinoxe (02 personnes).

Leur prise en charge sera conforme aux dispositions de la note logistique.

8. Modalités pratiques

La prise en charge des participants est supportée par la GIZ-PETRADEP, conformément aux dispositions de la Note Logistique, contenue dans le dossier du participant.

9. Participants à l'atelier

Prendront part à cet atelier les représentants de l'Administration publique, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des Chefferies Traditionnelles, du Secteur privé, des Ordres professionnels, des Organisations non gouvernementales, des Populations vulnérables : femmes, jeunes et peuples autochtones, indiqués dans le tableau ci-après :

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
Autorités administratives					
01	M. Jean ABATE EDI'I	Gouverneur Région Nord	MINAT	Garoua	
02	M. OUMAROU HAMAN WABI	Préfet Département Bénoué	MINAT	Garoua	696 15 85 59
03	M. ISMAILOU	Sous-Préfet de Garoua 1 ^{er}	MINAT	Garoua	699 62 11 36
04	M. DYM Nestor	Sous-Préfet de Garoua 2 ^{ème}	MINAT	Garoua	674 33 63 12
05	M. FOU DA GAMBOUE Elie	Sous-Préfet de Garoua 3 ^{ème}	MINAT	Garoua	699 67 11 99
06	M. MOUSSA	Sous-Préfet Lagdo	MINAT	Lagdo	696 38 62 01
07	M. ALHADJI NASSOUROU	Sous-Préfet Arrondissement BOURRHA	MINAT	Bourrha	695 14 80 30
08	M. AMIA Blaise NDONGANA	Sous-Préfet Arrondissement Mokolo	MINAT	Mokolo	699 23 87 44
09	M. DION Nestor	Sous-Préfet Arrondissement Guidiguis	MINAT	Guidiguis	698 59 79 68
10	Mme MAIMOUNA MOLE MOUSSA Epse KALDJONBE	Sous-Préfet Ngaoundéré 3 ^{ème}	MINAT	Ngaoundéré	675 56 92 80
11	M. MEBENGA YAYA	Sous-Préfet Meiganga	MINAT	Meiganga	696 88 32 78
Services Centraux du MINDCAF					
12	M. TANKOUA	Inspecteur Général Ad hoc - Conseiller Technique n°1, Coordonnateur Réforme Foncière	MINDCAF	Yaoundé	695 50 19 99 677 71 07 10

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
13	Mme KAMGANG Constante Clarisse	DEPC /Membre de la Plateforme Multi-Acteurs de Concertation (PMAC)	MINDCAF	Yaoundé	699 96 60 08
14	M. WOVE Mirabeau	Coordonnateur du PAMOCCA, Membre du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	699 10 15 93
15	M. KEL' LIBI LAM Alain Serge	DDOM/SDEI/Chef du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	677 33 53 75
16	M. ANDELA NDONGO Joseph C.	DAF/SDN/Membre du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	699 62 93 67
17	Mme MBALLA ONANA Marguerite Epse NKOA	CEP/Membre du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	696 10 69 02
18	Monsieur TSANGA Achille MINDCAF	Sous-Directeur des Etudes et Normes/DCAD	MINDCAF	Yaoundé	656 83 48 21
19	Monsieur BIDIAS A ZOCK	Chef de Cellule des Etudes et de la Règlementation, Membre du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	652 90 14 34
20	Mme Evelyne LIMUNGA	Chargé d'Etudes Assistant n°1/CELCOM	MINDCAF	Yaoundé	693 52 27 86
21	M. TCHANA CHOUACHEU Hans Mallory	Cadre DEPC, Membre du Secrétariat Technique de la PMAC	MINDCAF	Yaoundé	696 58 43 69
22	Mme YENGA MATTA Raïssa Lolita	Cadre DEPC	MINDCAF	Yaoundé	693 36 26 66 653 05 43 40
23	MOHAMADOU AOUAL	Cadre DEPC	MINDCAF	Yaoundé	693 679 750
Services Déconcentrés du MINDCAF					
24	GNASSOUMARI Ruben	Délégué Régional MINDCAF Nord	MINDCAF	Garoua	699 41 97 53
25	M. GANAVA	Délégué Régional MINDCAF Extrême-Nord	MINDCAF	Maroua	695 00 84 95
26	M. BOUBA ARIKI	Délégué Régional MINDCAF Adamaoua	MINDCAF	Ngaoundéré	691 45 23 94
27	M. NKOAH Christian	Délégué Départemental MINDCAF Bénoué	MINDCAF	Garoua	699 53 53 08
28	Mme NENE Edith Raïssa	Délégué Départemental MINDCAF Mayo Rey	MINDCAF	Tcholliré	696 16 40 60

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
29	Mme BILISSOU ISSA	Délégué Départemental MINDCAF Vina	MINDCAF	Ngaoundéré	693 03 33 23
30	Mme OLOUMAN Pauline	Délégué Départemental MINDCAF Mbéré	MINDCAF	Meiganga	677 52 49 22
31	M. AMADOU DJOUBEIROU	Délégué Départemental MINDCAF Diamaré	MINDCAF	Maroua	694 54 72 36
32	M. GONONDO GUIDAIDI GUIDAIDI	Délégué Départemental MINDCAF Mayo Tsanaga	MINDCAF	Mokolo	699 97 04 05
33	M. BOUBA IBRAHIM	Délégué Départemental MINDCAF Mayo Sava	MINDCAF	Mora	699 57 52 81
Services publics					
34	M. ABDOULAYE AMIA	Délégué Régional MINPROFF Nord	MINPROFF	Garoua	694 51 33 45
35	M. ERRA YAYAI	Délégué Régional MINEPIA Nord	MINEPIA	Garoua	696 00 42 36
36	M. DJAMAMANE Léger Armand	Délégué Régional MINIMIDT	MINIMIDT	Ngaoundéré	699 02 77 59
37	Dr ISMA-ILABD-EL NASSER FAICAL	Délégué Régional MINEPIA Adamaoua	MINEPIA	Ngaoundéré	694 99 71 84
38	M. HAMAN DAWAI Raymond	Délégué Régional MINADER Adamaoua	MINADER	Ngaoundéré	655 01 35 00
39	M. SADOU Simplicie	Délégué Régional MINADER Nord	MINADER	Garoua	699 08 43 05
40	M. BOUBAKARI TOUMBA	Délégué Régional MINHDU Nord	MINHDU	Garoua	696 00 86 46
41	Mme MAIRAMA MALOUM Epse ADAMA	Délégué Régional MINADER Extrême-Nord	MINADER	Maroua	690 22 45 37
42	Mme IYALE TAPITA Epse ZIZAMNE	Délégué Régional MINAS Extrême-Nord	MINAS	Maroua	699 27 98 32
43	M. AMADOU LAHAMDJII	Délégué Régional MINEPIA Extrême-Nord	MINEPIA	Maroua	699 72 81 52
44	M. AKO'O Rémy Claude	Délégué Régional MINTP Extrême-Nord	MINTP	Maroua	675 40 37 95
45	M. DOMGA DIYA	Président du Tribunal de Première et Grande Instance de Tignère	MINJUSTICE	Tignère	699 35 62 21 674 69 73 43
46	M. ABOUBAKAR MALLAM Saliou	Tribunal de Première Instance de Kaélé et de Grande Instance du Mayo-Kani	MINJUSTICE	Kaélé	699 58 26 18

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
Représentants des CTDs					
47	M. OUMAROU OUSMANOU	Président Conseil Régional du Nord	CTD	Garoua	677 71 14 25
48	M. DEWA MOHAMAN	Président des CVUC du Nord	CTD	Rey Bouba	696 53 80 33
49	Mme NINI PAWA Jeannine	Conseil Régional de l'Adamaoua	CTD	Ngaoundéré	697 15 97 52 677 43 82 41
50	M. KAMERUN KOSKA KOSKREO	Conseil Régional de l'Extrême-Nord	CTD	Maroua	693 71 97 45 652 04 05 39
51	M. GOURA BELADJI	Maire Ville Garoua	CTD	Garoua	699 14 28 95
52	Mme DADDA Fadimatou épouse ALIOU	Maire de Mayo Darlé	CTD	Mayo Darlé	699 551 068
Autorités traditionnelles					
53	S. M IBRAHIM EL RACHIDINE Représenté par MALIKI DEWA	Représentant du CNCTC du Nord	Commandement Traditionnel	Garoua	694 48 35 23 699 98 73 17
54	S. M. ABDOULAYE YERIMA BOUBAKRI	Représentant du CNCTC de l'Extrême-Nord	Commandement Traditionnel	Maroua	690 50 61 63
55	S. M. HAYATOU ISSA	Représentant du CNCTC de l'Adamaoua	Commandement Traditionnel	Ngaoundéré	699 913 124
56	S. M. Prof GORMO Jean	Chef de 3 ^{ème} degré de Guégo	Commandement Traditionnel	Guégo (Mayo-Kani)	695 08 67 43
57	S. M. Sultan MAHAMAT ABBA	Chef de 1 ^{er} degré Kousséri	Commandement Traditionnel	Kousséri	675 258 448
Secteur Privé					
58	M. FISSOU KOUMA	DG/SEMYRY	Secteur privé	Yagoua	699 72 66 49
59	M. ABDOULAYE SERNO	DG/MEADEN	Secteur privé	Garoua	699 95 20 45
Universitaires					
60	Pr. KOSSOUMNA LIBA Nathalie	Juriste/Expert Foncier	Université Maroua	Maroua	695 85 38 50
61	M. C. FALNA TAUBIC	Chef Département Sociologie	Université de Ngaoundéré	Ngaoundéré	694167368
Organisations Paysannes					
62	M. ANGREY DJERE	Directeur Exécutif de la Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPCC)	Organisation paysanne	Garoua	699 42 70 57
63	M. NANA Abdoulaye	Président de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane	Organisation paysanne	Meiganga	699 32 93 83 678 15 37 64

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
		l'Elevage au Sahel et en Savane			
64	M. ABOUBAKAR MOUSSA	Directeur Général GEOCOMPETENCE	Organisation paysanne	Maroua	699 00 62 18
Peuples autochtones/ Communautés locales					
65	Dr ADAMU YUSUFA KAFOL	MBOSCUA - Extrême-Nord	OSC	Maroua	677 36 06 18
66	M. NOUMANOU ARDO SADJO	MBOSCUA - Adamaoua	OSC	Ngaoundéré	673 43 59 82
67	M. ALHAMDOULILLAH ALHAJI PANTHI	MBOSCUA - Nord	OSC	Garoua	674 64 53 71
Conseil National de la Jeunesse du Cameroun					
68	M. ALFA ABDEL AZIZ	Représentant du Conseil National de la Jeunesse du Nord	CNJC/Nord	Garoua	695 11 44 41
69	M. MININAMOU	Représentant du Conseil National de la Jeunesse de l'Extrême-Nord	CNJC-Extrême - Nord	Maroua	699 36 81 81
70	M. OUSMANOU SHEOU	Représentant du Conseil National de la Jeunesse de l'Adamaoua	CNJC/Adamaoua	Ngaoundéré	697 61 76 27
Organisations de la Société Civile					
71	Me ISMAILOU KAMSOULOUM	CNNC - Nord	Ordre professionnel	Garoua	679 54 17 17
72	M. PAGOOU FADANGKA	OGEC - Nord	Ordre professionnel	Garoua	694 05 36 07
73	Mme AISSATOU MAMOUDOU, Epse MALLOUM	ACAFEJ - Ext-Nord	OSC	Maroua	699 75 75 80
74	ADAMA YASSIFOU	RENAFD - Extrême-Nord	OSC	Maroua	676 95 87 51
75	M. Pierre-Hervé MADOUGOU	Terres et Développement Durable - Adamaoua	OSC	Ngaoundéré	674 80 20 26
76	Mme MBALLA Françoise Epse BABA	AFFADA	OSC	Ngaoundéré	699 65 88 56
Partenaires Techniques et Financiers					
77	Mme Nadège NATLEM	GIZ/PETRADEP	GIZ		
78	Dr. CHETIMA Boukar	GIZ/PETRADEP	GIZ		
79	M. Jean Claude MEDOU	Point Focal - FAO	FAO	Yaoundé	692 55 57 41
80	M. David AYAMBOUYE	Expert Foncier - FAO	FAO	Yaoundé	676 13 70 14
81	Mme Michelle SONKOUÉ	RRI	RRI		
82	M. Christian PORO	RRI/ADC	RRI/ABC	Yaoundé	695 27 06 15

N°	Personnes invitées	Fonctions	Institutions	Villes Provenance	Contacts
83	M. Moïse MBIMBE	Chargé de Programme	ILC	Garoua	696 740 438
84	M. Serge ZEZEZECK	Consultant	Banque Mondiale	Douala	652 33 57 09
85	M. Bakker NONGNI	Conseiller Technique	ProPFR/GIZ	Yaoundé	677 98 63 27

10. Source de financement

L'organisation du présent Atelier est prise en charge principalement par les ressources issues de la coopération Cameroun – République Fédérale d'Allemagne, à travers l'appui technique de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Paix, Transhumance et Développement de l'Economie Pastorale autour du Lac Tchad (PETRADEP).

11. Programme de l'atelier

Horaires	Activités /actions	Responsables
Jour 1		
08h30 - 09h00	Installation et enregistrement des participants	Secrétariat technique
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Exécution de l'hymne national • Mot de bienvenue du Maire de la Ville hôte • Intervention du Représentant de GIZ-PETRADEP • Mot du Chef de Mission/MINDCAF • Allocution du Gouverneur de la Région du Nord 	Facilitateur
09h 30 - 10h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants • Présentation de la Note Logistique de l'Atelier • Présentation des objectifs de l'atelier • Présentation du draft du rapport sur <i>l'état des lieux et diagnostic de la situation foncière au Cameroun</i> • Echanges sur la présentation 	Modérateur Expert Foncier/FAO
10h 00 -10h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Photo de famille • Pause-café. 	
10h 30 - 11h 00	Organisation des groupes de travail <ol style="list-style-type: none"> 1. Administrations publiques 2. Collectivités Territoriales Décentralisées 3. Chefferies traditionnelles 4. Secteur privé/ONG/ordres professionnels 5. Populations vulnérables : Femmes, jeunes et peuples autochtones 	Modérateur
11h00 - 13h00	Travaux de groupes	Modérateur

13h 00 - 14h 00	Pause-déjeuner	
14h 00 - 16h 30	Travaux de groupes (suite)	Modérateur
16h30 - 17h00	Clôture du jour 1 et annonce des activités du jour 2.	Modérateur
Jour 2		
08h00 - 08h30	Installation et enregistrement des participants	Secrétariat technique
08H30 - 09h00	Rappel du Jour 1	Modérateur
09h 00 - 10h 00	Suite et fin des travaux de Groupes	
10h 00 - 10h 30	Pause-café	
10h 30 - 12h 30	Restitution des travaux de Groupes et échanges	Modérateur
12h 30 - 13h 00	Synthèse des travaux de groupes	Modérateur
13h 00 - 13h 30	Cérémonie de clôture <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse générale des travaux de l'Atelier • Mot du Chef de Mission/MINDCAF • Mot de clôture du Gouverneur de la Région • Exécution du Refrain de l'Hymne National 	Secrétariat Technique
13h 30 - 14h 00	Déjeuner de clôture	
	Fin de l'Atelier et retour des délégations	



Le Ministre

Henri Eyobo Ayissi